

CRC-033M  
Consultation générale  
Planification immigration  
au Québec 2026-2029

**Place**  
aux **Jeunes**  
en région

# Enjeux et recommandations pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes en région

Mémoire présenté à la Commission des relations avec les citoyens, dans le cadre de la consultation publique sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2026-2029.





# Table des matières

<b>Résumé du mémoire</b> .....	03
<b>Présentation de PAJR</b> .....	04
Une réponse aux défis démographiques des régions .....	05
La place de l'immigration dans la clientèle de PAJR .....	08
<b>Capacité d'accueil : un concept flou et non défini</b> .....	09
<b>Constats et enjeux terrains</b> .....	11
Une disparité marquée entre les territoires du Québec .....	11
Les impacts d'un financement par appel de projets .....	12
Une pression réelle sur les acteur.trice.s du milieu .....	13
Des modèles de collaborations locales qui fonctionnent .....	15
Un modèle de collaboration nationale .....	17
<b>La régionalisation comme levier à la francisation durable</b> .....	19
<b>Favoriser l'intégration des personnes immigrantes déjà établies au Québec</b> .....	21
Favoriser la rétention des étudiant.e.s internationaux en région .....	22
Miser sur l'intégration en emploi des immigrant.e.s temporaires déjà sur place .....	23
<b>PAJR comme allié à l'enracinement en région</b> .....	24
<b>Conclusion</b> .....	25
<b>Résumé des recommandations</b> .....	26

Place aux jeunes en région (PAJR) est, par sa présence terrain, témoin de la capacité d'accueil et d'intégration des territoires en région. Cette capacité n'est ni universelle ni figée : elle varie selon les milieux et dépend de nombreux facteurs tels que le logement, l'emploi, les services disponibles et surtout la mobilisation des communautés locales. Elle est aussi bien différente en milieu rural qu'en milieu métropolitain. Ainsi, toute planification des seuils d'immigration doit nécessairement prendre en compte cette diversité territoriale.

PAJR constate également une grande disparité dans l'offre de services en immigration d'un territoire à l'autre. Certains milieux disposent de structures solides, tandis que d'autres doivent composer avec un manque de ressources spécialisées, ce qui exerce une pression importante sur les actrices et acteurs locaux, dont les agentes et agents Place aux jeunes. Dans ce contexte, nous plaidons pour une gestion plus cohérente et prévisible des programmes en immigration, à la fois en matière de financement et de planification, afin d'assurer une réponse durable aux besoins des milieux.

Enfin, la régionalisation de l'immigration constitue un levier essentiel pour l'accueil et l'intégration en français réussie des personnes immigrantes. Elle doit être considérée comme une composante centrale des politiques publiques québécoises en matière d'immigration et s'appuyer sur une approche territoriale adaptée et coordonnée.

# Résumé du mémoire



# Présentation de Place aux jeunes en région (PAJR)

Place aux jeunes en région (PAJR) est une initiative novatrice qui favorise l'établissement des jeunes avec diplôme de 18 à 35 ans dans les régions du Québec. Créé il y a plus de 30 ans, PAJR se positionne comme un véritable tremplin pour les jeunes qui souhaitent trouver un emploi stimulant et une qualité de vie unique en dehors des grands centres urbains.

Le concept de PAJR repose sur une approche holistique qui combine l'accompagnement personnalisé, la mise en réseau et la découverte des régions. Grâce à un réseau de plus de 100 agentes et agents situés dans 85 territoires MRC du Québec, les jeunes ont accès à un soutien précieux dans leur recherche d'emploi ainsi que pour leur établissement en région. Les agentes et agents sont là pour écouter, conseiller et orienter les jeunes tout au long de leurs démarches, tout en tenant compte de leurs aspirations professionnelles et personnelles.

L'un des atouts majeurs de PAJR est sa capacité à connecter les jeunes avec les employeurs potentiels et les actrices et acteurs locaux, et ce, dans chacune des régions. L'aventure proposée par PAJR ne se limite pas uniquement à l'aspect professionnel. Nous encourageons les jeunes à explorer et à découvrir les richesses culturelles, les activités de plein air et les événements locaux qui font la renommée des régions du Québec, leur permettant ainsi de s'intégrer pleinement dans leur nouveau milieu et de contribuer au dynamisme local.

# Une réponse aux défis démographiques des régions

La question démographique des jeunes en région constitue encore un défi de taille, avec des impacts sur le développement économique et social de l'ensemble du Québec. La tendance à l'exode des jeunes observée au cours des dernières décennies a entraîné un vieillissement de la population dans plusieurs régions du Québec. Cela a engendré des conséquences sociales et économiques non-négligeables telles que des besoins importants en main-d'œuvre et des défis de recrutement de personnel qualifié dans de nombreux secteurs clés. Ainsi, une initiative telle que PAJR permet, en partie, de pallier cet enjeu.

Depuis ses tout débuts, PAJR a accompagné des dizaines de milliers de jeunes avec diplôme dans leur projet d'établissement en région. En 2023-2024, notre organisme a cumulé :

**1 632**

**migrations réussies**



**573**

**migrations parallèles\***

\* c'est-à-dire des personnes qui ont aussi migré, mais qui ne font pas partie de la clientèle admissible à nos services (ex : conjoint.e de plus de 35 ans, enfants, etc.).

Selon une étude des impacts économiques des migrations de PAJR, la contribution économique moyenne d'une candidate ou d'un candidat qui migre en région par le biais de nos services est de 131 250 \$<sup>1</sup>. Cela équivaut à des retombées économiques totales d'environ 214 M \$ pour les régions du Québec pour l'année 2023-2024, retombées qui ne se limitent pas à une seule année, mais qui s'accumulent dans le temps.

Par ailleurs, selon cette même étude, 90 % des participantes et participants ayant migré depuis 2007 résident toujours en région, et 70 % vivent encore dans leur territoire d'accueil. À peine 9 % ont fait un retour dans les grands centres urbains, ce qui témoigne d'un ancrage durable en région grâce au suivi personnalisé. Une autre étude, portant sur la satisfaction de la clientèle et les retombées des services de PAJR, révèle que 87 % des jeunes ayant reçu notre accompagnement en 2023-2024 étaient satisfaites et satisfaits de la qualité générale des services reçus<sup>2</sup>. Ce succès repose sur une approche humaine, personnalisée et sur mesure, qui permet aux jeunes de trouver leur place et de s'épanouir pleinement dans les régions du Québec.

# 214 M \$

en retombées pour les régions du Québec

## 90%

vivent toujours en  
région

## 70%

vivent toujours  
sur le territoire  
d'accueil

## 87%

sont satisfait.e.s  
de la qualité des  
services

## Notre force repose sur quatre piliers concrets :

### Un maillage fort avec les employeurs et les partenaires sur le terrain

Nous mettons en relation les jeunes talents avec des entreprises en quête de main-d'œuvre qualifiée, tout en valorisant les perspectives en région.

### Un accompagnement sur mesure

Nous accompagnons les nouvelles et nouveaux arrivants à chaque étape de leur transition : recherche d'emploi, recherche de logement, adaptation culturelle, découverte du milieu de vie et intégration sociale.

### Un soutien à la mobilité et à l'établissement

Grâce à des séjours exploratoires et un suivi de proximité, nous aidons les candidates et les candidats à faire un choix éclairé et à s'ancre durablement dans leur nouvelle communauté.

### Un impact direct sur la vitalité des régions

En favorisant l'installation de jeunes avec qualifications professionnelles, nous participons activement à la croissance économique et démographique des régions du Québec.

## Une solution gagnante pour tout le monde :

- Les jeunes bénéficient d'un soutien concret pour une intégration réussie.
- Les employeurs trouvent des travailleuses et travailleurs qualifiés et motivés.
- Les régions gagnent en dynamisme et en diversité.

<sup>1</sup>Contribution économique des mouvements migratoires supportés par PAJR, réalisée par AVISEO, 2023.

<sup>2</sup>Étude de satisfaction de la clientèle et des retombées des services 2023-2024, réalisée par Léger, février 2024.



## La place de l'immigration dans la clientèle de PAJR

Dans un contexte où l'attraction et la rétention des talents sont essentielles au développement des régions du Québec, PAJR occupe une position stratégique dans le processus de régionalisation de l'immigration.

Depuis quelques années, une part croissante de la clientèle de PAJR est issue de l'immigration, c'est-à-dire, née hors du Canada. Bien que PAJR n'ait jamais ciblé particulièrement cette population dans ses actions de communication, les jeunes immigrantes et immigrants se dirigent vers nos services naturellement. Il y a 10 ans, la clientèle immigrante constituait 13 % des candidates et candidats qui s'établissaient en région, soit 92 migrations sur les 713 de l'époque. Aujourd'hui, elle constitue près de 50 % de nos migrations en région, soit environ 770 personnes immigrantes en 2023-2024.

**PAJR agit comme facilitateur d'établissement durable en région, tant pour les jeunes originaires du Québec que pour celles et ceux qui l'ont choisi comme nouveau foyer.**



# Capacité d'accueil : un concept flou et non défini

La présente consultation propose différents scénarios de seuils d'immigration en s'appuyant notamment sur la notion de capacité d'accueil et d'intégration du Québec tel que mentionné dans le cahier de consultation :

« Tous les scénarios proposent une baisse du nombre d'admissions par rapport aux niveaux observés dans les récentes années. Cette baisse est proposée en raison de l'augmentation importante du nombre de RNP au cours des dernières années et de son impact sur la capacité d'accueil et d'intégration du Québec. »

Or les composantes de la capacité d'accueil et d'intégration, pourtant centrales pour déterminer les seuils à adopter, ne sont pas définies ni balisées de façon concrète dans le cahier de consultation. Cette absence de précisions soulève un enjeu fondamental : comment peut-on se positionner de manière éclairée sur les niveaux d'immigration à privilégier si les fondements mêmes sur lesquels reposent ces scénarios restent flous?

À Place aux jeunes en région, nous sommes quotidiennement témoins des réalités de la capacité d'accueil des milieux ruraux. Ces constats terrains, multiples et variés selon les régions, illustrent à quel point il est crucial que la définition de la capacité d'accueil soit arrimée à des indicateurs objectifs, mais également qu'elle reflète les réalités qualitatives vécues sur le terrain, et ce, dans chacune des régions du Québec.



On évalue souvent la capacité d'accueil en fonction du nombre de logements disponibles, de places en garderie ou d'emplois vacants. Or, accueillir une personne immigrante en région, ce n'est pas seulement l'installer physiquement : c'est l'accompagner dans un processus complexe d'adaptation, de compréhension, de confiance et d'enracinement qui exige du temps, des ressources humaines, de la coordination et surtout une communauté prête à s'impliquer.

De plus, la capacité d'accueil et d'intégration n'est pas une donnée uniforme et figée : elle varie d'un milieu à l'autre et elle dépend directement des choix que fera le gouvernement en matière de politiques publiques et des investissements qu'il consacrera au logement, à la santé, à l'éducation, à la francisation et à l'ensemble des services qui permettent aux personnes immigrantes de s'établir et de s'enraciner durablement. Autrement dit, les seuils d'immigration qu'on choisira aujourd'hui sont tributaires des moyens que l'État décidera d'y consacrer. Sans balises claires ni reconnaissance du caractère unique de la capacité d'accueil de chaque milieu et sans un engagement concret à renforcer celle-ci par des investissements structurants, l'établissement de seuils d'immigration demeure un exercice théorique qui repose sur des concepts flous et non définis.

## Recommandations :

**Baliser clairement la notion de capacité d'accueil en fonction des réalités propres à chacune des régions.**

**Identifier les politiques publiques et les investissements nécessaires à l'atteinte d'objectifs précis de régionalisation de l'immigration.**



# Constats et enjeux terrain

## Une disparité marquée entre les territoires du Québec

Accueillir une personne immigrante demande plus de temps, plus d'efforts et plus de suivis individualisés. Il faut comprendre ses repères, ses démarches en cours, ses obligations administratives, sa situation familiale, son vécu migratoire, etc. Il faut lui traduire les codes du territoire, l'aider à se sentir légitime dans son nouveau milieu et parfois tout recommencer à la base.

Les défis rencontrés par les jeunes immigrantes et immigrants ne peuvent être résolus par de simples interventions administratives ou sectorielles. Ils exigent une approche globale, humaine, solidement ancrée dans les réalités des territoires et adaptée à chacun des parcours de migration. Cela signifie que la mobilisation des intervenantes et intervenants de première ligne devient un facteur déterminant de la capacité réelle d'accueil d'une région.

Cependant, sur le terrain, les structures d'accueil et d'intégration varient considérablement d'un territoire à l'autre, créant une disparité de services complexes à comprendre, parfois à l'intérieur même d'une région. Dans certains milieux, plusieurs organismes se partagent les responsabilités, alors que dans d'autres, aucun n'est clairement identifié pour prendre en charge l'accueil et l'accompagnement des personnes immigrantes. De plus, le nombre élevé de programmes conçus en silos, ainsi que leurs différents critères spécifiques et leur instabilité dans le temps complexifient la compréhension et la disponibilité des services pour la clientèle immigrante.

## Les impacts d'un financement par appel de projets

Le recours à un financement par appels de projets, souvent annuels, renforce cette dynamique d'écart entre les régions. Les territoires disposants de moins de ressources pour monter des projets ou répondre aux appels se trouvent souvent désavantagés par cette pratique, créant ainsi une iniquité territoriale.

Cette structure de financement exerce aussi une pression administrative accrue sur les organismes, exigeant des processus de reddition de comptes répétitifs, de montage financier et d'évaluation des résultats à court terme, mobilisant une part importante des ressources humaines, au lieu de les consacrer à l'action concrète sur le terrain. Cela génère ainsi une instabilité financière pour les organismes, qui doivent investir temps et ressources pour soumettre des propositions sans garantie de financement l'année suivante.

Le financement par appels de projets annuels alimente donc une forme de concurrence entre les organismes, qui se voient contraints à travailler en silo pour sécuriser leur propre financement, souvent au détriment d'initiatives concertées. Chacun se concentre sur ses objectifs pour répondre aux critères des programmes, freinant ainsi le partage d'expertise et la construction de solutions durables et intégrées.

Alors que les besoins des personnes immigrantes gagneraient à être abordés dans une logique de complémentarité et de collaboration entre organismes, cette dynamique fragilise plutôt la cohérence de l'accueil et de l'intégration sur le terrain ainsi que l'expérience d'établissement des jeunes immigrantes et immigrants.





## Une pression réelle sur les acteur.trice.s du milieu

Dans ce contexte et en raison de ses critères d'admissibilité limités et peu restrictifs, PAJR comble un vide important : nous agissons comme point de repère et filet humain pour ces jeunes adultes. Pourtant, nous le faisons sans ressources dédiées spécifiquement à l'immigration et sans reconnaissance officielle de ce rôle, malgré notre contribution notable à l'intégration et à la régionalisation des personnes immigrantes.

Les agentes et agents Place aux jeunes sont de plus en plus sollicités dans l'urgence : appels à répétition, courriels pressants, demandes d'aide face à des situations complexes souvent stressantes. Plusieurs agentes et agents témoignent des impacts et des défis que posent l'enjeu de disparité des territoires au niveau des services en immigration, ainsi que du manque de ressources dédiées à cette clientèle.

« En novembre, une famille ivoirienne est arrivée en région : qualifiée, pleine d'espoir, mais complètement livrée à elle-même. Dix valises, aucun meuble, pas de manteaux, rien à manger. Pendant deux mois, c'est Place aux jeunes en région qui a tout pris en charge : trouver des meubles, faire l'épicerie, accompagner pour les démarches administratives, livrer des boîtes alimentaires chaque semaine, etc. Le Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) ne pouvait intervenir avant deux semaines. Mais cette situation n'est pas unique. Les personnes immigrantes arrivent en région, mais les structures ne suivent pas. Pas de première ligne clairement définie, peu de coordination, des rôles flous entre les organismes. Dans ce vide, c'est souvent Place aux jeunes en région qui agit comme point d'ancrage. Non pas parce que c'est prévu, mais parce que les critères d'admissibilité aux services de PAJR sont simples et peu nombreux. »

« Il y a un manque d'expertise et surtout de ressources pour bien accompagner la clientèle immigrante qui arrive sur notre territoire. Notre structure d'accueil n'est pas efficace à cause du manque de ressources et du financement annuel précaire. »

# Témoignages du réseau



## Des modèles de collaborations locales qui fonctionnent

Malgré ces disparités concernant l'accès aux ressources en immigration d'un territoire à l'autre, il existe des modèles inspirants de collaboration. Sur certains territoires, ces collaborations permettent de créer une porte d'entrée unique pour les personnes immigrantes, de mutualiser les expertises et d'assurer un accompagnement humain, cohérent et durable, au bénéfice des nouvelles et nouveaux arrivants, comme des milieux d'accueil.

## Témoignage du réseau

« Ici, dans notre CJE, on est quatre personnes dans l'équipe "Attractivité, Accueil et Intégration". Une pour Place aux jeunes en région, deux ressources pour le SANA et une partagée. On est toutes et tous sous le même toit, on considère nos services comme complémentaires et transversaux. Par exemple, nous avons accueilli ensemble les cohortes d'infirmières et d'infirmiers diplômés hors Canada et leurs familles (conjointes et conjoints cherchant du travail et enfants) ainsi que l'ensemble des étudiantes et étudiants internationaux. On organise des séjours exploratoires conjoints pour faire connaître notre territoire et on collabore aux suivis post-migration et aux activités d'accueil des nouvelles et nouveaux arrivants. Travailler ensemble facilite non seulement l'arrivée dans la région des nouvelles et nouveaux arrivants issus de l'immigration, mais cela crée une synergie super intéressante autour de l'enjeu démographique chez nous. »

Ces succès reposent sur l'expertise patiemment bâtie des intervenantes et intervenants et la confiance établie avec les communautés locales. Mais cette stabilité est aujourd'hui fragilisée. L'imprévisibilité du financement, une reddition de compte inadaptée et la concurrence induite par les appels de projets de plus en plus spécifiques minent les efforts collectifs, créent un climat d'incertitude et épuisent les ressources humaines engagées dans l'accueil et l'intégration. Les personnes immigrantes, elles, en ressentent directement les conséquences : délais d'attente, ruptures de services, désengagement des milieux.

Dans les modèles qui fonctionnent, la régionalisation et ses actions ne se font pas toutes seules. Il y a des intervenantes et des intervenants terrain qui travaillent de concert pour réaliser leur mission. Nous appelons donc à un engagement politique clair pour garantir la continuité, la prévisibilité et le renforcement des programmes dédiés à l'établissement en région.

L'intégration durable ne peut reposer sur des projets pilotes successifs ou des appels de projets à court terme. Elle nécessite des moyens stables, à la hauteur des ambitions du Québec en matière de régionalisation de l'immigration.



# Un modèle de collaboration nationale depuis 2017 : Emplois en régions (EER) et Place aux jeunes en région

L'entente de collaboration entre Place aux jeunes en région et le projet Emplois en régions (porté par PROMIS, Collectif et INICI) vise à renforcer les liens entre les deux organisations afin de mieux soutenir les personnes immigrantes basées à Montréal et souhaitant s'établir en région. C'est dans un esprit de complémentarité de nos expertises et de nos services que PAJR et Emplois en régions ont établi ce partenariat. Conscients que la clientèle immigrante a avant tout besoin d'un accompagnement fluide et continu sans se soucier des structures derrière les services, nous avons choisi d'unir nos forces pour offrir un véritable continuum de services.

Par l'expertise d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes d'Emplois en régions et par l'expertise de régionalisation et de la présence terrain de PAJR, ce partenariat nous permet d'assurer une meilleure coordination de nos actions. En mettant en place des mécanismes de référencement entre les deux organisations, nous réussissons à offrir un accompagnement complémentaire selon les critères d'admissibilité et les besoins des personnes immigrantes et ainsi à éviter les ruptures de services pour ces dernières.

Un financement à la mission, comme celui dont bénéficie PAJR, permet aux organisations de planifier leurs actions sur du long terme et d'investir du temps et des ressources dans des partenariats durables, plutôt que de constamment chercher des nouveaux projets pour obtenir du financement. Il limite la logique de concurrence entre les organisations, en favorisant une reddition de comptes propre à chacune, les préservant ainsi de la course aux clientèles.

Ainsi, le partenariat entre PAJR et Emplois en régions est un bon exemple de modèle synergique, non concurrentiel. Il montre qu'un financement complémentaire favorise la collaboration plutôt que la concurrence entre organismes. Beaucoup d'enjeux liés à l'immigration, à l'inclusion et à la régionalisation nécessitent une action coordonnée et multisectorielle. Ce type d'approche offre aux organismes la souplesse, la sécurité et la liberté nécessaires pour collaborer efficacement au profit des personnes immigrantes.

## Recommandation :

**Développer des ententes de financement à la mission, axées sur l'atteinte d'objectifs et non sur les moyens pour y arriver.**



# La régionalisation comme levier à la francisation durable

Entre 2016 et 2021, selon le Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec publié en avril 2024<sup>3</sup>, la proportion de personnes parlant principalement le français à la maison a diminué dans toutes les régions métropolitaines de recensement (RMR) du Québec. Cette baisse est toutefois beaucoup plus marquée à Montréal et à Gatineau que dans le reste de la province. Près de 94 % des personnes vivant hors des grands centres urbains utilisent le français comme langue d'usage à la maison, comparativement à seulement 51 % sur l'île de Montréal, illustrant ainsi un écart important dans l'usage du français au profit de l'anglais. Cette tendance se reflète aussi au travail, où seulement 59 % des travailleuses et travailleurs sur l'île de Montréal en 2021 utilisaient principalement le français, contre plus de 95 % dans d'autres RMR se situant dans des territoires couverts par PAJR.

De plus, en 2022, 32 % des personnes adultes sondées à Montréal et 37 % à Gatineau utilisaient autant le français que l'anglais ou surtout l'anglais dans les lieux publics, une proportion bien plus élevée que dans les autres RMR du Québec (4 % à 9 %).

Tel que mentionné dans le rapport, « ces divers phénomènes peuvent être interprétés comme des indices que la situation du français dans les RMR de Montréal et de Gatineau est de plus en plus différente de celle que l'on peut observer dans le reste du Québec ».

Ces constats témoignent de l'importance qu'occupe l'environnement linguistique et social dans lequel une personne immigrante s'établit dans son processus de francisation. À Montréal, bien que le français soit la langue officielle, l'anglais s'impose de plus en plus comme langue d'usage courante, en particulier dans les milieux de travail, les institutions, les services et les échanges informels. Cette réalité peut complexifier le processus de francisation pour les personnes immigrantes : elles vivent, travaillent et socialisent souvent en anglais, ce qui freine l'apprentissage, l'utilisation et l'ancrage durable du français.

---

<sup>3</sup>Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec, par l'Office québécoise de la langue française, 2024.



Dans ce contexte, la régionalisation de l'immigration devient une stratégie structurante pour assurer une véritable intégration francophone. Les régions offrent des milieux de vie à échelle humaine où le français est la langue d'usage majoritaire dans la communauté, à l'école, au travail, dans les commerces et dans les relations sociales.

C'est en s'intégrant dans une communauté francophone engagée que les personnes immigrantes peuvent développer des liens sociaux durables, s'impliquer localement et faire du français la langue de leur quotidien.

## Recommandation :

**Définir des cibles précises d'établissement en région pour les personnes immigrantes et ainsi ancrer durablement le français dans leur quotidien.**

# Favoriser l'intégration des personnes immigrantes déjà établies au Québec

Tel que mentionné dans le cahier de consultation, le gouvernement propose de « prioriser l'admission permanente des personnes immigrantes qui sont déjà au Québec et qui ont une connaissance du français, puisqu'elles ont déjà amorcé leur intégration à la nation québécoise ».

Nous croyons qu'il est stratégiquement et humainement pertinent de prioriser l'intégration des personnes immigrantes déjà présentes sur le territoire québécois, qu'elles soient arrivées récemment ou qu'elles aient étudié ici. Ces personnes ont amorcé un processus d'intégration concret : elles sont en cours de francisation, connaissent les codes sociaux et culturels du Québec, ont tissé des liens, parfois même fondé une famille. En d'autres mots, elles sont prêtes à contribuer, ici et maintenant.



## Favoriser la rétention des étudiant.e.s internationaux en région

Le gouvernement du Québec a pris des mesures ambitieuses pour favoriser l'attraction des étudiantes et étudiants étrangers en région, notamment par l'instauration d'exemptions des droits de scolarité supplémentaires et par l'investissement de plusieurs dizaines de millions de dollars visant à renforcer l'attrait des établissements d'enseignement situés hors des grands centres urbains. Ces initiatives sont essentielles et démontrent la volonté de positionner les régions comme des destinations de choix pour les talents internationaux.

Cependant, si l'attraction est bien encadrée, un travail demeure à faire pour favoriser la rétention de ces jeunes en région après leurs études. Dans une perspective où la régionalisation de l'immigration est prioritaire, il apparaît indispensable que le gouvernement du Québec se dote non seulement de cibles claires en matière de rétention régionale des diplômées et diplômés internationaux, mais aussi de mesures spécifiques pour y parvenir.

# Miser sur l'intégration en emploi des immigrant.e.s temporaires déjà sur place

Faciliter la transition vers l'emploi des personnes immigrantes temporaires déjà présentes au Québec permet de maximiser les investissements et d'augmenter les chances qu'elles s'enracinent durablement dans nos communautés, notamment en région.

Miser sur l'intégration professionnelle des personnes immigrantes déjà présentes, c'est aussi agir concrètement contre le sous-emploi professionnel, phénomène trop fréquent dans les trajectoires migratoires.

Selon Statistique Canada, malgré des améliorations, « un pourcentage important d'immigrants récents titulaires d'un grade occupaient des emplois inadéquats en 2021, et leur taux de correspondance entre le niveau de scolarité et la profession était plus faible qu'il était il y a plus de 20 ans »<sup>4</sup>.

En les accompagnant vers des emplois qui reconnaissent pleinement leurs compétences et aspirations, le Québec renforce non seulement leur sentiment d'appartenance, mais aussi l'équité et la cohérence de son modèle d'intégration.

## Recommandations :

**Prioriser la résidence permanente pour les immigrant.e.s temporaires et les étudiant.e.s internationaux.**

**Accompagner les étudiant.e.s internationaux dans leur projet d'établissement durable en région.**

**Faciliter la reconnaissance des acquis des personnes immigrantes.**

---

<sup>4</sup>Tendances en matière d'inadéquation entre le niveau de scolarité et la profession parmi les immigrants récents titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur, 2001 à 2021, par Christoph Schimmele et Feng Hou, Statistique Canada, 2024.



# PAJR comme allié à l'enracinement en région

PAJR détient une expertise terrain pouvant être mise à contribution dans l'enracinement des jeunes personnes immigrantes en région. Notre réseau est bien outillé et implanté dans toutes les régions du Québec, spécialisé dans l'accompagnement des jeunes avec qualifications professionnelles et des futures et futurs diplômés de 18 à 35 ans et dont 50 % de la clientèle est déjà constituée de personnes immigrantes. Nos 85 Place aux jeunes locaux sont déjà actifs sur le terrain et connaissent les réalités de leur milieu, les employeurs et les partenaires socio-économiques. Considérant que 90 % des participantes et participants accompagnés par PAJR depuis 2007 vivent toujours en région, cela en fait un partenaire tout désigné pour encourager et soutenir leur établissement durable hors des grands centres.

## Recommandation :

**Utiliser l'expertise des réseaux comme PAJR pour atteindre des cibles de régionalisation et d'intégration des personnes immigrantes.**

# Conclusion

Pour assurer une régionalisation de l'immigration humaine, structurante et durable, il est indispensable de reconnaître le rôle stratégique joué par l'accompagnement socio-territorial. L'expérience de Place aux jeunes en région démontre que l'établissement réussi des jeunes en région, originaires du Québec ou en provenance de l'immigration, repose avant tout sur un soutien de proximité, personnalisé et ancré dans les réalités locales.

Les constats terrains sont sans équivoque : les disparités régionales des ressources en immigration, l'instabilité du financement de ces organisations et la logique concurrentielle induite par les appels de projets fragilisent les efforts collectifs d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes, au détriment de celles-ci. Pourtant, des modèles de collaboration et des partenariats durables existent et prouvent qu'une action concertée, appuyée sur un financement à la mission stable et récurrent, permet non seulement de mieux accompagner les nouvelles et nouveaux arrivants, mais aussi de renforcer la vitalité économique, sociale et linguistique des régions du Québec.

Ainsi, la régionalisation doit être envisagée comme un véritable projet collectif mobilisant l'ensemble des actrices et acteurs locaux et soutenu par des leviers gouvernementaux à la hauteur des ambitions du Québec en matière d'immigration et de francisation.

- Baliser clairement la notion de capacité d'accueil en fonction des réalités propres à chacune des régions.
- Identifier les politiques publiques et les investissements nécessaires à l'atteinte d'objectifs précis de régionalisation de l'immigration.
- Développer des ententes de financement à la mission, axées sur l'atteinte d'objectifs et non sur les moyens pour y arriver.
- Définir des cibles précises d'établissement en région pour les personnes immigrantes et ainsi ancrer durablement le français dans leur quotidien.
- Prioriser la résidence permanente pour les immigrant.e.s temporaires et les étudiant.e.s internationaux.
- Accompagner les étudiant.e.s internationaux dans leur projet d'établissement durable en région.
- Faciliter la reconnaissance des acquis des personnes immigrantes.
- Utiliser l'expertise des réseaux comme PAJR pour atteindre des cibles de régionalisation et d'intégration des personnes immigrantes.

# Résumé des recommandations



# Prendre le chemin des régions

**Place**  
aux Jeunes  
en région

## Pour nous joindre

455, rue du Marais, bureau 180  
Québec G1M 3A2

418 523-1117  
info@placeauxjeunes.qc.ca  
placeauxjeunes.qc.ca

